



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

## Au sommaire

**N°35 – 16 novembre 2023**

Colza .....	1
Charançon du bourgeon terminal, fin du vol .....	2
Orge et blé en plaine.....	2
Semis tardifs de blé prenez vos précautions .....	2
Les semis tardifs d'orge d'hiver sont à proscrire.....	2
Présence de pucerons dès la levée.....	4
Attention aux limaces.....	4
Désherbage des céréales .....	4
<b>IMPORTANT</b> : Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe .....	5

## Colza



Situation générale du colza

Les colzas ont toujours de la vigueur, et ne manque plus d'eau ! Le pic de vol du charançon du bourgeon terminal est terminé.

← *Colza semé autour du 10 août au nord du département*

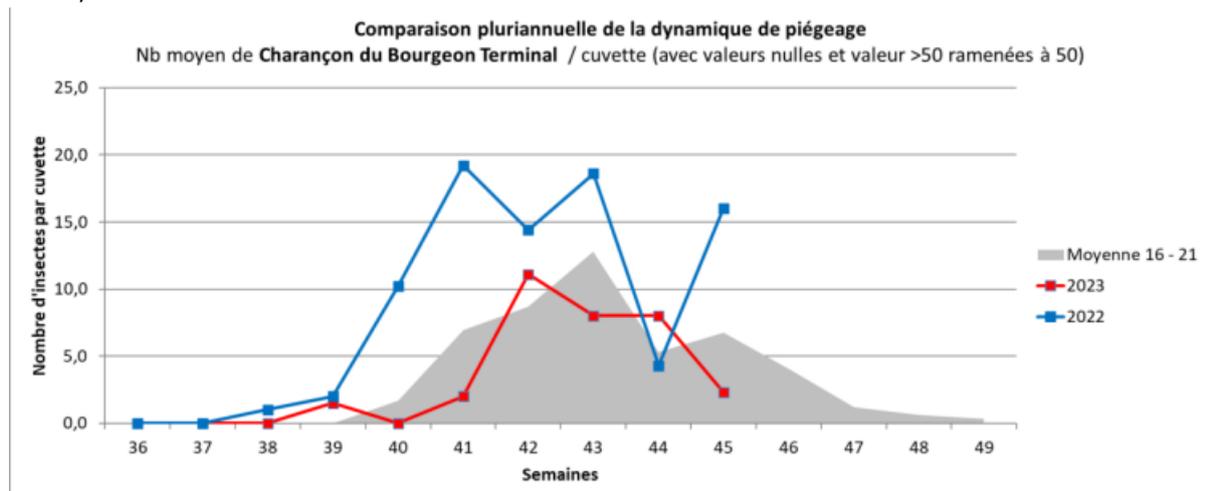
## Charançon du bourgeon terminal, fin du vol

Le risque a été difficile à évaluer pour cette campagne. La météo a rendu très difficile la gestion du risque quand elle pouvait être nécessaire. A ce jour, le risque n'est plus à prendre en compte, le pic de vol datant de plus de 3 semaines.

Si l'on fait un parallèle avec la campagne 2016-2017, l'impact sur les parcelles avait été faible. Il faut rajouter à l'analyse que les biomasses de cet automne sont très supérieures à l'automne 2016, hors levée tardive.



Charançon du bourgeon terminal  
(Terres Inovia)



## Orge et blé en plaine

Les pluies régulières depuis trois semaines retardent fortement les semis, et les conditions sont très difficiles dans certains sols, il faut impérativement adapter vos densités.

Ne pas se précipiter pour semer, attendre que le sol soit ressuyé, créer un lissage au semis peut fortement handicaper la culture.

## Semis tardifs de blé prenez vos précautions

Indépendamment des conditions d'implantation qui peuvent être très moyennes à cause des cumuls d'eau récents, les semis tardifs induisent un certain nombre de risques climatiques pour les cultures :

- Une levée lente : la température est le principal moteur de la germination et de la levée ; on considère qu'il faut en moyenne 150 °Cj pour faire lever une céréale à paille (éventuellement plus pour des semis profonds ou des surfaces très motteuses). Cette durée est inférieure à 10 jours début octobre, mais peut facilement dépasser un mois pendant les phases les plus froides de l'hiver ;
- Excès d'eau pendant la germination : la germination est très sensible à l'engorgement intégral, ou même à l'hydromorphie très marquée. Un semis tardif expose donc évidemment la culture à ce genre d'accident pendant une durée plus longue ;

## Les semis tardifs d'orge d'hiver sont à proscrire

Pour l'orge d'hiver, espèce sensible au froid, une chute des températures avant le début du tallage constitue le principal risque. Risque qui devient fortement probable dès la mi-novembre. Un semis au-delà du 15 novembre ferait prendre le risque de fortes pertes de pieds pendant l'hiver, surtout dans des sols avec risque d'eau stagnante.

Voir article [arvalis institut du végétal ICI](#)

Ajuster la densité de semis en fonction des conditions

### Recommandations de densités en BLÉ

Conditions de semis du blé :	Densité de semis au 16 novembre (PMG 45g)	
	Grains /m <sup>2</sup>	Kg /ha
Sol argilo-calcaire ou terre noire, sains.		
Bonnes conditions	364	164
Conditions moyennes "sol humide"	387	174
Sol avec risque d'hydromorphie.	444	200
Limons sableux sains.		
Bonnes conditions	439	198
Conditions moyennes "sol humide"	467	210
Limons sableux avec risque d'hydromorphie.	535	241

Voir la calculette d'[Arvalis institut du végétal ICI](#)

### Recommandations de densités en ORGE

Type de sol et conditions de semis	Orge 6 rangs Densité de semis en gr/m <sup>2</sup> et kg/ha (PMG 45)		Orge 2 rangs Densité de semis en gr/m <sup>2</sup> et kg/ha (PMG 45)	
	Grains /m <sup>2</sup>	Kg /ha	Grains /m <sup>2</sup>	Kg /ha
<b>Sol argilo-calcaire profond ou terre noire,</b>				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	283	127	264	119
Mauvaises conditions (sol humide)	319	144	297	134
<b>Sol argilo-calcaire superficiel ou sol séchant</b>				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	342	154	330	149
Mauvaises conditions (sol humide)	410	185	380	171
<b>Limons sableux - alluvions</b>				
Bonnes conditions (sol ressuyé)	316	142	330	149
Mauvaises conditions (sol humide)	437	197	396	178

## Présence de pucerons dès la levée

Nos observations font état de pucerons sur blé dès le stade 1 feuille, la transmission de la jaunisse nanisante est la plus préjudiciable à des stade jeunes.

**Observez vos parcelles, le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds avec au moins 1 puceron.** Réalisez un comptage sur plante (4 x 25 plantes).

**Une relative souplesse dans le traitement.**

Les résultats d'essais réalisés par ARVALIS entre 2015 et 2021 dans des conditions de semis précoces et de surveillance assidue des pucerons mettent en évidence une relative souplesse dans la date d'application de l'insecticide vis-à-vis de cette cible : un décalage de l'application 14 jours après la date d'atteinte du seuil ne conduit pas à des pertes de rendement supplémentaires, comparé à un traitement au seuil. Cela a même été bénéfique dans 3 essais sur 16.



*Pucerons verts : sources arvalis*

[Voir article arvalis ICI](#)

## Attention aux limaces

Même si elle s'est faite discrète ces dernières années, la limace grise *Deroceras reticulatum* reste un ravageur potentiellement très dommageable en céréales à paille, surtout lorsque les attaques surviennent en début de cycle, du semis au stade 3-4 feuilles pour le blé. Cette année, avec les pluies récentes et des semis retardés, le risque est plus important, il faut rester vigilant.

**Privilégier les produits de Biocontrôle à base de phosphate ferrique.**

Voir l'article d'arvalis institut du végétal :

[Antilimaces : que retenir des derniers essais d'ARVALIS ?](#)

## Désherbage des céréales

Un désherbage d'automne vous permettra de baisser la pression de concurrence sur votre céréale, tout en variant les familles herbicides utilisées dans le but de gérer les résistances des graminées aux herbicides.

Le développement des graminées résistantes aux herbicides des familles A et B (inhibiteurs ACCase et ALS) est de plus en plus préoccupant dans les champs de céréales. Il est important de changer de famille herbicide, et de lutter contre les graminées dès l'automne, pour limiter la concurrence vis-à-vis de la céréale.

**voici quelques solutions :**

Stade - cultures	Produit commercial	Matière (s) active(s)	Dose /ha	ZNT/DVP/DSR	Mentions de danger
Prélevée <b>B.O.T</b>	<b>Trooper + DFF (1)</b>	Pendiméthaline + Flufenacet + DFF	2.5 l/ha + 100 Gr/ha (1)	ZNT 20 m - DVP non DSR 5m	H302, H304, H315, H400, H410
Prélevée <b>B.O.S.T</b>	<b>DEFY (2) + DFF (1)</b>	Prosulfocarbe + DFF	3 l/ha + 0.2 l/ha	ZNT 20 m - DVP 5m <b>DSR 10 ou 20m (2)</b>	H304, H315, H317, H319, H410
Prélevée <b>B.O.T.</b>	<b>Trinity* + Defi (2)</b>	Pendiméthaline + Chlorto + DFF + Prosulfocarbe	2 l/ha + 2.5 l/ha	ZNT 20 m - <b>DVP 20m</b> <b>DSR 10 ou 20m (2)</b>	CMR - H351, H361d, H410 H304, H315, H317, H319
1 à 2 feuilles <b>B.O.T</b>	<b>Fosburi</b>	Flufenacet + DFF	0.6 l/ha	ZNT 5 m - DVP non DSR 5m	H30, H317, H373, H410
1 à 2 feuilles <b>B.</b>	<b>Mateno*</b>	Flufenacet, DFF, Achlonifen	2 l/ha	ZNT 50 m - <b>DVP 20m</b> DSR 5m	H317, H351, H410

\*interdit sur sol artificiellement drainé

B = blé d'hiver, O = orge, T = Triticale, S = Seigle

(1) Exemples de solutions à base de DFF, Compil ou Mamut ou Toiseau 0,2 l/ha

## **IMPORTANT : Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe**

**(2) Nouvelles conditions d'emploi plus restrictives du prosulfocarbe, elles sont obligatoires dès les applications du 1<sup>er</sup> novembre 2023.**

- 2400 g/ha/an pour le prosulfocarbe seul (Defi...) ou, 1280 g/ha/an pour les formulations prêtes à l'emploi (Daiko...)
- Application jusqu'à 3 feuilles max.
- **Utiliser des buses antidérive** dans toutes les situations, utiliser obligatoirement des buses à injection d'air homologuées, réduction des zones non traitées (ZNT), de préférence 90%.
- **Ne pas appliquer de prosulfocarbe dans un rayon de 1 km autour des cultures non-cibles** (CNC) avant leurs récoltes

**Quelles sont les cultures non-cibles\* concernées pour les applications d'automne ?**

- Cultures fruitières : pommes, poires.
- Cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- Cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeons de cassis, échinacée, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles).
- Autres cultures : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho.

**Rapprochez-vous des agriculteurs voisins pour connaître les dates de récolte. Liste définie dans la limite de nos connaissances, susceptible d'être modifiée par l'ANSES dans le cadre de la Phytopharmacovigilance.**

Utiliser QualiCible, [connectez-vous](#) et saisissez le mot de passe : **syngenta** pour voir le risque autour de vos parcelles.

- **Respecter une distance de sécurité pour les résidents et personnes présentes (DSRPP) à proximité des parcelles de 10 m si buses à 90% de réduction de dérive ou 20m si buses à 75% de réduction de dérive, voir tableau ci-dessous pour des exemples de buses et pression d'utilisation pour atteindre l'objectif de réduction.**

Marque commerciale	Modèle de buse	Calibre	Type	Hauteur	Réduction de la dérive 75%	Réduction de la dérive 90%
Agrotop	TD HiSpeed	110 04	Céramique	50 cm	3	2
Agrotop	AIRMIX	110 05	POM	50 cm	1,5	1
Albuz	AVI UC	110 025	Céramique	50 cm		5
Albuz	AVI UC	110 03	Céramique	50 cm		5
Albuz	AVI UC	110 04	Céramique	50 cm		5
Albuz	AVI UC	110 05	Céramique	50 cm	3,5	2,5
Albuz	CVI TWIN	110 04	Céramique	60 cm	6,2	1,5
Albuz ASJ	AFC	80 03	Céramique	50 cm	3	2
Albuz ASJ	CVI TWIN	11 003	Céramique	60 cm	2,2	1,5
ASJ	AFC	80025	Céramique	50 cm	3	2
ASJ	AFC	80 035	Céramique	50 cm	8	6
ASJ	AFC	80 04	Céramique	50 cm	8	6
ASJ	AFC	80 05	Céramique	50 cm	8	6
BFS	ExRay XC	25	POM	50 cm	3	2
BFS	ExRay XC	4	POM	50 cm	4	2,5
BFS	ExRay XC	5	POM	50 cm	5	5
Hardi	MINIDRIFT Duo	110025	POM	50 cm	2,2	1,5
Hardi	MINIDRIFT Duo	110 04	POM	50 cm	1,5	1,1
Hardi	MINIDRIFT Duo	110 05	POM	50 cm	1,5	1
HYPRO EU	3DN	90 05	POM	50 cm		5
HYPRO EU	3DN	90 06	POM	50 cm		5
HYPRO EU	3DN	90 08	POM	50 cm		5
Hypro EU/ Lurmark	ULD	120 04	POM	50 cm	7,5	2,5
Hypro EU/ Lurmark	ULD	120 05	POM	50 cm	8,7	2,5
John Deere	ULDC	120 025 120 025 120/90 025	Céramique	50 cm	4	2,7
John Deere	GATC	120 03	Céramique	50 cm	2,1	1,5
John Deere	ULD	120 04	POM	50 cm	7,5	2,5
John Deere	ULDC	120 04	Céramique	50 cm	5,7	2,5
John Deere	LDAC	120 04	Céramique	50 cm	2	1,5
John Deere	GATC	120 04	Céramique	50 cm	1,5	1,1
John Deere	ULD	120 05	POM	50 cm	8,7	2,5
John Deere	ULDC	120 05	Céramique	50 cm	8,7	2
John Deere	LDAC	120 05	Céramique	50 cm	1,5	1
John Deere	GATC	120 05	Céramique	50 cm	1,5	1

John Deere	3DN	90 05	POM	50 cm		5
John Deere	3DN	90 06	POM	50 cm		5
John Deere	3DN	90 08	POM	50 cm		5
Lechler	ID	120025	POM / Céramique	50 cm	4	2,7
Lechler	ID	120 04	POM / Céramique	50 cm	5,7	2,5
Lechler	ID	120 05	POM / Céramique	50 cm	8,7	2
Lechler	IDK	120 04	Céramique	50 cm	2	1,5
Lechler	IDK	120 05	Céramique	50 cm	1,5	1
Lechler	IDK	120 06	POM	50 cm	3	1
Lechler	IDKT	120 02	POM	50 cm	2	1,4
Lechler	IDKT	120025	POM	50 cm	2,2	1,5
Lechler	IDKT	120 03	POM / Céramique	50 cm	2,1	1,5
Lechler	IDKT	120 04	POM / Céramique	50 cm	1,5	1,1
Lechler	IDKT	120 05	POM / Céramique	50 cm	1,5	1
Lechler	IDN	110025	POM / Céramique	50 cm	3	2,2
Lechler	IDN	110 03	POM / Céramique	50 cm	3,5	2,1
Lechler	PRE	130 05	POM	50 cm	1,5	1
Nozal	HDRX-A	120 025	Céramique	50 cm	4	2,7
Nozal	HDRX-R	120 025	POM	50 cm	4	2,7
Nozal	ATX	120 03	Céramique	50 cm	2,1	1,5
Nozal	ADX	120 04	Céramique	50 cm	2	1,5
Nozal	ATX	120 04	Céramique	50 cm	1,5	1,1
Nozal	HDRX-A	120 04	Céramique	50 cm	5,7	2,5
Nozal	HDRX-R	120 04	POM	50 cm	5,7	2,5
Nozal	ADX	120 05	Céramique	50 cm	1,5	1
Nozal	ATX	120 05	Céramique	50 cm	1,5	1
Nozal	HDRX-A	120 05	Céramique	50 cm	8,7	2
Nozal	HDRX-R	120 05	POM	50 cm	8,7	2
Syngenta	3DN	090 05	POM	50 cm		5
Syngenta	3DN	90 06	POM	50 cm		5
Syngenta	3DN	90 08	POM	50 cm		5
Teejet	AI ou AIC VP avec Dynajet 7140	110 05	POM	50 cm	8	2,6
Teejet	AI TTJ 60 avec Dynajet 7140	110 06	POM	50 cm		8
Teejet	AIXR	110 05	POM	50 cm	2,6	1,5
Teejet	AIXR	110 05	Céramique	50 cm	2,6	1,5
Teejet	TTI	110 02	POM	50 cm	2,6	1,7
Teejet	TTI	110025	POM	50 cm	2,7	1,5
Teejet	TTI	110 03	POM	50 cm	2,5	1,5
Teejet	TTI	110 04	POM	50 cm	3	2
Teejet	TTI	110 05	POM	50 cm	3	2
Teejet	TTI	110 06	POM	50 cm	4,1	3
Teejet	TTJ60 VP	110 05	POM	50 cm	3,6	2

## Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : F. Moigny, C. Morellon

04 73 44 45 95

agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

### Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE

[www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)

La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance 32074995H N°0035 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques et est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour la réalisation de Conseil phytopharmaceutique neutre et objectif sous le numéro IF01762.

